

ADOLPHE GERMAIN
AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU
RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales
et de collect'ons dans le District de Richelieu.

ALMANACH
Agricole Commercial et Historique
DE
J. B. ROLLAND & FILS
POUR 1873

C'est l'ALMANACH le plus complet et il contient
une foule de renseignements et de connaissances
utiles et le seul Almanach dont le Calendrier des
fêtes religieuses soit conforme à l'Ordre.

Prix..... 5 centus

Calendrier de la Puissance du Canada
POUR 1873

Contenant une liste complète du Clergé de la Puissance.

Cartes Jacques-Cartier

Nous offrons au commerce un grand assortiment de
Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier
sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75
et \$3.00 la douzaine.

En vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

6 nov.

L'AGENCE COMMERCIALE
DU
CANADA

INSTITUTION NATIONALE

ETABLIE EN JANVIER 1871

Fournit des informations en détail sur le
caractère, la capacité et la force finan-
cière de chaque marchand, com-
merçant, fabricant et ban-
quier de toute la
Puissance

Un Registre contenant les noms et esti-
mations des personnes qui sont
dans les affaires, sera donné
avec un exposé de chacun
des changements et
des nouvelles
sociétés

MURRAY, MIDDLEMISS ET CIE.,

PROPRIETAIRES

95, Rue St. François-Xavier, Montréal

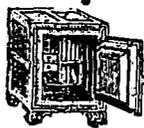
Hamilton, 20 James Street South.
Halifax, Henslow's Building, Hollis St.
Toronto, 16 et 18, Wellington St. East.
St. Jean, N. B., Prince William Street.

Bureaux associés dans tous les Etats-Unis et la
Grande-Bretagne

LES AGENCES COMMERCIALES.

"Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de
de l'annonce de l'agence mer antile de MM. Mur-
ray, Middlemiss & Cie.

"Quoiqu'on puisse dire, les agences mercantiles
sont devenues d'une indispensable nécessité aux
hommes d'affaires, et sans vouloir déroger aux
autres en quoi que ce soit, nous croyons que celle
de MM. Murray Middlemiss & Cie. offre de solides
et sérieuses garanties."—Le Négociant Canadien.



MANUFACTURE
DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE
DE
GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Voleurs, doublés en
Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en
fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES EN FER pour Barques, Institutions
Publiques et Charniers de Cimetières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de
documents importants, Billets de Banques, Dé-
bentures, etc.
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées
aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et
Prisons.
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en
échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut
prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Barranmte

MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guerit toutes les maladies du cuir chevelure,
éruptions, irritations, fortifie la racine de cheveux,
les empêche de tomber et les fait croître, leur rend
leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.
S'adresser au

DR. J. A. CREVIER,

37

44, Rue Bonsecours.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRRES
ET DE MINES (Limitée.)**

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES,
Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52

MONTREAL.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles
sont de qualité supérieure et à des
PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de
FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
PHARMACIENS CHIMISTES,
65, Rue Notre-



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,
Mardi, le 24ème jour de Décembre 1872.

PRESENT :

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-
GENERAL EN CONSEIL.**

ATTENDU que par l'Acte passé en la 35ème an-
née du règne de Sa Majesté et intitulé : "Acte pour
amender un Acte de la présente session et pour au-
toriser le Gouverneur en Conseil à imposer un droit
sur le thé et le café importés des Etats-Unis dans le
ens y mentionné," il est prescrit que si en aucun
temps il était exigé aux Etats-Unis d'Amérique, sur
le thé ou le café importé du Canada un droit plus
élevé que celui imposé sur le thé ou le café importé
de tout autre pays, alors le Gouverneur en Conseil
pourra imposer sur le thé ou le café importé des
Etats-Unis en Canada un droit de douane égal au
droit payable aux Etats-Unis sur le thé ou le café
importé du Canada; pourvu que le thé ou le café
importé en Canada de tout autre pays que les Etats-
Unis, mais passant en transit dans les Etats-Unis,
soit franc de droit.

Et attendu que le cas mentionné dans l'Acte cité
plus haut s'est présenté et que le thé et le café im-
portés aux Etats-Unis du Canada sont soumis à un
droit de dix pour cent *ad valorem*, tandis que les thés
et cafés importés des pays à l'est du Cap de Borneo
Espérance sont exempts de droits.

Il a plu à Son Excellence en Conseil,—sur la re-
commandation de l'Honorable Ministre des Finances
et sous l'autorité de l'Acte précité,—d'ordonner et
il est, par le présent, ordonné qu'un droit de dix
pour cent soit imposé, "depuis et après le premier
jour de Janvier prochain," et ce droit est par le pré-
sent imposé et pourra être perçu sur le thé et le café
importés en Canada des Etats-Unis d'Amérique
"depuis et après cette date." 14-16

W. A. HIMSWORTH,
Officier du Conseil Privé.

Montréal, 25 décembre 1872.



Aux Contracteurs.

Des soumissions cachetées, adressées au soussi-
gné et endossées "Soumissions pour le Canal de
Carillon, Chaussée et Glissoire," seront reçues à ce
Bureau jusqu'à MIDI, LUNDI, le 27 de JANVIER
prochain (1872) pour la construction d'une Chaussée,
d'une Glissoire et d'un Canal avec deux écluses sur
les Rapides de Carillon.

On peut voir les plans et devis des travaux à ce
Bureau, et au Bureau de l'Ingénieur, Pointe Fortune,
le et après Mercredi, le 22e jour de Janvier prochain,
et alors des blancs de soumission seront donnés.

Toutes les soumissions doivent être faites sur
blancs imprimés et à chacune, doivent être apposées
les signatures de deux personnes responsables et
solvables, habitant la Puissance et voulant se porter
garanties pour l'accomplissement légal du contrat.
Le Départ n'est ni obligé, ni néanmoins, à ac-
cepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, } 14-16
Ottawa, 25 décembre 1872.

Le temps fixé pour recevoir des soumissions pour
ces travaux a été étendu jusqu'à LUNDI, le TROIS
FEVRIER prochain.

Département des Travaux publics }
Ottawa, 14 janvier 1873. } 18 17

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

52

MONTREAL.